

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

### PARTIE NON OFFICIELLE

## Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

M. Armand Gautier a exposé à l'Académie des Sciences la suite de ses recherches sur l'iode de la mer. Il a démontré précédemment que l'iode ne se rencontrait dans les eaux de la mer qu'à l'état de combinaison organique. On ne le trouve pas à l'état de liberté. Il s'agissait de savoir d'où venait cet iode enfermé dans la matière organique. M. Gautier estimait qu'il devait provenir des grandes profondeurs, dans le voisinage du fond, et que peu à peu, en se diffusant dans les eaux, cet iode libre entraînait en combinaison. Cette hypothèse vient d'être confirmée. On trouve de l'iode libre au-dessous de la couche de Plankton, animal ou végétal en suspension dans l'eau.

Sur la demande de M. Gautier, M<sup>gr</sup> le Prince de Monaco a fait puiser des eaux de la Méditerranée par 800 et 900 mètres de fond. Le plafond de la Méditerranée se trouve à 900 mètres tout près du rocher de Monaco. Les eaux ont été analysées à Paris, et, en dehors de quelques débris minéraux et de quelques Mucédinées, M. Gautier, conformément à son hypothèse, a rencontré près de 2 milligrammes d'iode libre par litre. Voilà donc l'origine des iodures emprisonnées dans les organismes de la mer, en attendant les applications que la chimie pourra faire de cette découverte.

Nos deux excellentes Sociétés, la *Philharmonique* et l'*Etoile de Monaco* ont fait, dimanche dernier, leur sortie annuelle et se sont rendues à Villeneuve-Loubet. Parties de Monaco par le train de 7 h. 11, les excursionnistes sont arrivés à 9 heures à Cagnes, puis ont franchi allègrement, à pied, les trois kilomètres qui séparent le chef-lieu de canton du pittoresque village de Villeneuve.

A la Mairie, nos Sociétés, conduites par leurs présidents, MM. de Loth et Eugène de Millo, ont été reçues par M. Layet, le sympathique maire, qui leur a souhaité la bienvenue et les a remerciés d'avoir choisi sa commune pour but de leur excursion. La Société Philharmonique s'est ensuite rendue à la paroisse, où pendant la messe elle a fait entendre plusieurs morceaux de son répertoire, qui ont ravi l'auditoire. Puis tout le monde s'est réuni dans la prairie, et la Société l'*Etoile* a exécuté divers exercices qui ont été chaleureusement applaudis par la population tout entière et par les étrangers qui villégiaturaient ce jour-là sur les bords du Loup.

Les Sociétés se sont ensuite séparées pour assister à un excellent déjeuner, qui, à cause de l'exiguïté des locaux, a dû être servi, pour la Société l'*Etoile* à l'hôtel du Loup, et pour la Philharmonique à l'hôtel de Villeneuve. Au dessert on s'est réuni de nouveau, et après avoir longuement toasté, les pupilles de l'*Etoile* se sont faits encore applaudir pour de brillants exercices, et la Philharmonique, pour la parfaite exécution de

plusieurs morceaux. Un bal n'a pas tardé à s'improviser à l'ombre des grands platanes. Nos jeunes gens ont fait danser les jeunes villageoises jusqu'à l'heure du départ, trop tôt sonnée au gré de tous.

Le présence simultanée de nos deux Sociétés sur les rives du Loup, avait donné au village provençal une grande animation, et répétant le mot aimable du maire, M. Layet, c'est cordialement qu'on s'est dit au revoir.

A 7 heures et demie nos Sociétés étaient de retour à Monaco.

La série des fêtes de Saint-Roman, sur les allées Sainte-Barbe, à Monaco, commencera cette année le dimanche 23 juillet. Les préparatifs qui sont activement poussés nous permettent d'augurer que, comme les années précédentes, elles seront très brillantes et très attractives.

M. François Ramin, chancelier du Consulat de France à Milan, vient d'être décoré de l'ordre de la Couronne d'Italie.

M. Ramin, qui a passé presque toute sa jeunesse à Monaco, est le neveu du regretté M<sup>gr</sup> Ramin, curé de la Cathédrale.

Nous recevons du Comité de Bienfaisance de la Colonie française, l'avis suivant :

A l'occasion de la Fête Nationale, le 14 juillet, un banquet aura lieu chez M. Rinjoux, hôtel de l'Europe, à midi, sous la présidence de M. le Consul de France.

Les adhésions seront reçues chez MM. Barbier, 11, rue Florestine ; Lajoux, hôtel de la Paix ; Treghia, magasin du Bon-Marché, Condamine ; Fau, Central Stores, avenue de la Madone ; Roustan, Pavillon du Parc, Monte Carlo.

Le prix du banquet est fixé à six francs.

Les dames sont admises.

Dans ses audiences des 4 et 6 juillet, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Cordier Pierre-Eugène, né à Esprels (Haute-Loire), le 29 octobre 1839, mécanicien, sans domicile, 24 heures de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Gavari François, né à Grasse (Alpes-Maritimes), le 27 mars 1862, ouvrier boulanger, 6 jours de prison pour mendicité.

Rossen, docteur en médecine ; Calori François et Louis, frères, entrepreneurs de travaux publics à Monaco, 25 francs d'amende, ordonné la démolition des travaux, pour édification de construction sans autorisation.

Polovtsoff, propriétaire du château de Saint-Roman, demeurant à Monte Carlo, 25 francs d'amende (par défaut), ordonné la démolition de la construction non conforme à son autorisation.

1<sup>o</sup> Giambetta Jean, âgé de 21 ans, ouvrier mineur à Monaco, 16 francs d'amende (par défaut) pour tir de mine sans autorisation ;

2<sup>o</sup> Decanale Pierre, âgé de 43 ans, entrepreneur

à Monaco, son patron, déclaré civilement responsable.

Notre confrère l'*Eclaireur de Nice* nous prie d'annoncer à nos lecteurs et particulièrement aux fervents du jeu de boules, qu'il organise pour la deuxième quinzaine de ce mois son sixième grand concours de boules qui est, comme par le passé, réservé aux joueurs du département.

Nous engageons vivement les joueurs de notre ville et des environs à y participer.

Pour prendre part à ce concours ils n'auront qu'à envoyer directement leurs inscriptions à la Direction de ce journal, en joignant un mandat-poste de 12 francs par groupe de quatre joueurs.

Nous publierons incessamment la date à partir de laquelle les inscriptions commenceront à être reçues et la date du Concours.

Le grand prix sera comme l'an dernier de 500 francs.

## NÉCROLOGIE

### MORT DU TSAREWITCH

Le télégraphe nous apporte une triste nouvelle de St-Petersbourg : S. A. I. le Grand-Duc Georges, frère du Tsar Nicolas II, est mort avant-hier.

C'est un grand deuil pour la famille impériale et particulièrement pour l'impératrice douairière, Marie Feodorowna, qui depuis quelques années surveillait avec tant d'inquiète sollicitude ce fils dont la vie fragile vient de se dénouer d'une manière aussi brusque que douloureuse.

On se souvient du long séjour que le Tsarewitch fit, en 1896, à la villa Les Terrasses, à la Turbie.

On avait à cette époque le ferme espoir que notre doux climat aurait un effet bienfaisant sur la santé de l'auguste malade. Dans la paix du gracieux paysage où s'élevait sa résidence hivernale, l'héritier présomptif de la couronne de Russie vécut tout un hiver de la vie simple et familiale qu'il chérissait, partageant ses loisirs entre les excursions dans les pittoresques environs de sa villa et les promenades en mer ; sa santé chancelante se ressentit des bienfaits de notre climat et l'on se souvient avec quelle joie la nouvelle de son rétablissement fut accueillie en Russie.

Nos Princes étaient avec le Tsarewitch dans les relations les plus sympathiques et les plus courtoises ; on se souvient encore de l'échange réciproque de visites qui eut lieu au mois de mars 1896 entre les Altesses.

Le Tsarewitch se plaisait vivement à Monaco ; Il y venait souvent, tantôt à bord du *Rynda*, au mouillage dans notre rade, tantôt dans la salle du théâtre de Monte Carlo où Il venait écouter nos concerts et nos représentations.

Sa mort sera sincèrement ressentie dans la Principauté et dans toute la région, où Sa personnalité, d'aspect à la fois doux et énergique, avait éveillé les sympathies de tous.

## Lettre de Paris

Paris, 10 juillet.

Grand branle-bas dans les familles des futurs artistes, car voici venir l'ère des concours du Conservatoire. Dans peu de jours, le jury s'assemblera dans la petite boîte qui sert de salle de concert à l'immeuble de la rue Bergère. En ces circonstances solennelles, on se demande qui l'on doit plaindre le plus des juges dévoués qui, par 35 degrés à l'ombre, vont écouter vingt-sept fois de suite le même concerto de piano ou la même fantaisie pour violoncelle, ou des malheureux concurrents, hâves, tremblants et blêmes sous les regards et les oreilles convergentes du terrible aéropage : dispensons aux deux camps notre pitié, car tous deux en sont dignes. Oh ! ces concours de Conservatoire, comme ils prouvent peu de chose, en dehors de la constatation d'une technique plus ou moins laborieuse. Que de premiers prix demeurés dans les limbes de l'obscurité la plus compacte, et sur lesquels les parents avaient fondé de mirifiques espérances. Ah ! le métier d'artiste ! quels déboires il ménage. Et quelle erreur de croire, comme tous ces jeunes gens et toutes ces jeunes filles, que le diplôme que va leur délivrer l'École les assurera d'une carrière glorieuse ou tout au moins fructueuse. Ces choses-là tout le monde les sait, on les répète chaque année, et pourtant chaque année le nombre des élèves est insensiblement en augmentation. Il faut dire que de nos jours les carrières de tout genre sont de plus en plus encombrées. Dans ces conditions, la profession d'artiste est devenue une carrière plutôt sérieuse, et l'on voit aujourd'hui un grand nombre de familles bourgeoises destiner leurs enfants à l'art musical, pictural ou dramatique. La légende des concierges envoyant leurs filles au Conservatoire commence à se démolir, et nos jeunes comédiennes et chanteuses sont de petites personnes fort raisonnables et fort sérieuses qui tiennent à faire leur chemin et leur situation : « l'enfant de la balle » se fait de plus en plus rare, et le chariot de Thespis s'est transformé peu à peu en un confortable landau, voire en un automobile qui vous conduit à toute vapeur à la fortune et à la notoriété. Mais, hélas ! cela n'est vrai que pour quelques-uns seulement ! Le plus grand nombre continue de végéter. Ce qui n'empêche pas du reste les « jeunes espoirs » du Conservatoire de pulluler plus que jamais. Mais à quinzaine les résultats : nous tâcherons de démêler si dans le lot des Agnès, des Phèdre, des Vasco de Gama et des Raoul de Nevers se rencontrera quelque Sarah Bernhardt ou quelque Jean de Rezké.

C'est été une fête très réussie que la matinée donnée par M. le Président de la République et M<sup>me</sup> Loubet.

Les invitations, faites au nom de M<sup>me</sup> Loubet, portaient : « matinée dansante ». Plus de quatre mille personnes y assistaient ; c'est assez dire le succès obtenu.

De trois heures à sept heures, ce fut un mouvement incessant ; par un temps agréable et doux, sous les rayons d'un soleil aimable, l'adorable jardin présidentiel offrait un spectacle charmant, encombré de dames aux toilettes claires, rempli de leur gazouillement et de leurs éclats de rire.

La plupart des membres du corps diplomatique, les présidents des deux Chambres, M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, et M<sup>me</sup> Waldeck-Rousseau, tous les ministres, sauf M. Pierre Baudin, absent de Paris, étaient présents.

L'éclat de la fête était réhaussé par la présence des jeunes filles élèves des trois écoles de la Légion d'honneur et de beaucoup de dames aux élégantes toilettes.

Le Président de la République et M<sup>me</sup> Emile Loubet, ayant à leurs côtés le général Bailloud, MM. Combarieu, Roussel et les officiers de la maison militaire, recevaient leurs invités à l'entrée du salon des Aides-de-camp.

M<sup>me</sup> Emile Loubet portait une toilette en dentelle mais avec bandes de velours noir et une petite capote faite de feuilles de lierre et surmontée d'une aigrette en plumes.

Tous les salons du premier étage étaient ouverts, à l'exception du cabinet de travail du Président de la République. Mais le temps s'étant maintenu au beau, les invités ont préféré se répandre dans le jardin, où se faisaient entendre alternativement la musique de la garde républicaine et celle du 39<sup>e</sup> de ligne.

Les jeunes élèves des écoles de la Légion d'honneur ont pu se livrer au plaisir de la danse dans la grande salle des fêtes, où se trouvait un orchestre d'une centaine de musiciens, dirigé par Desgranges.

Les polytechniciens et les saint-cyriens ont rivalisé d'entrain.

C'était plaisir de voir la joie des petites pensionnaires des écoles de la Légion d'honneur, chacun s'empressant autour d'elles et leur offrant les meilleurs rafraîchissements : le chocolat était très demandé par ces demoiselles.

Un second buffet, spécialement réservé aux membres du corps diplomatique, avait été dressé dans le cabinet de travail de M. Combarieu.

Le salon d'Argent et le cabinet de M. François Roussel étaient également réservés aux ambassadeurs et ministres étrangers.

Vers cinq heures, le Président de la République et M<sup>me</sup> Emile Loubet ont fait le tour des salons. Puis ils se sont rendus dans le jardin, se mêlant aux groupes et s'entretenant cordialement avec leurs invités.

Rarement, on vit telle affluence, et M<sup>me</sup> Loubet a dû être ravie de cette journée écoulée, qui permit à chacun d'apporter son tribut de respectueuse sympathie.

La fête s'est terminée, à sept heures, en une grande farandole composée de gracieuses jeunes filles et de brillants officiers, et qui se déroula sur les pelouses, au son des deux musiques militaires.

\* \* \*

On a inauguré, la semaine dernière, au Père-Lachaise, le monument élevé à la mémoire de M. Le Royer, ancien garde des sceaux et ancien président du Sénat.

Le tombeau de M. Le Royer se trouve tout en haut du cimetière, derrière le four crématoire. Le monument, qui est l'œuvre du sculpteur André d'Houdain, représente les ruines d'un portique antique, rappelant l'humanité des choses humaines ; sur les décombres est assis un personnage symbolique qui incarne la sagesse, la science et la noblesse du législateur que fut Le Royer.

En haut du portique, à gauche, est un médaillon, finement sculpté, reproduisant fidèlement le profil de l'ancien président du Sénat.

Comme inscription : « Au président Le Royer, ses amis ».

M. Le Royer fut un bon citoyen qui eut la vie la plus simple et la mieux remplie. Il était aimé et respecté dans son parti qui l'appelait « le petit père Le Royer ».

On cite, à son sujet, une anecdote historique qui, si elle est vraie, montre qu'un petit fait peut engendrer des événements importants :

Un jour, sous l'Assemblée nationale, Le Royer prononçait un discours sur la réorganisation de la municipalité lyonnaise, et il termina un de ses développements par ces mots : « Voilà le bagage de la Commission. »

Ce mot « bagage » déclencha une tempête à droite ; il était très correct et très parlementaire, employé d'ailleurs usuellement par tous ceux qui parlent le français le plus irréprochable. Ce mot fut considéré comme une insulte et souleva des clameurs.

Jules Grévy, qui présidait, était debout, agitant comme toujours avec discrétion sa sonnette et essayant de prononcer un mot ; mais les cris : « à l'ordre ! à l'ordre ! » étouffaient sa voix. Evidemment, il voulait expliquer à ses collègues la valeur de ce mot. On ne le lui permit point. On exigeait avant tout le rappel à l'ordre.

Jules Grévy n'était pas homme à subir la tyrannie d'interrupteurs et à supporter qu'on lui dictât son devoir ; il donna sa démission, et peut-être cette retraite fâcheuse eut-elle une influence néfaste sur les événements et facilita-t-elle l'aventure du 24 mai et le renversement de M. Thiers.

Ce jour-là, Le Royer fut bien involontairement et bien innocemment le héros d'un scandale auquel on ne comprit pas grand-chose, et que la reculée du temps rend encore plus invraisemblable.

S. L.

## Chronique Aéronautique

Depuis que l'Académie des sciences, représentée par MM. Cailletet, Janssen, Violle, Müntz, Rouquet de la Grye et Cornu, a consenti à accorder quelque attention aux efforts des chercheurs dévoués, tels que MM. Hermite et Besançon, créateurs de la méthode nouvelle d'exploration de la haute atmosphère, les études aériennes ont subi un renouveau marqué, et l'année s'annonce comme devant être féconde en résultats de toute espèce, dont la science saura tirer profit. D'autre part, l'approche de la grande manifestation industrielle qui doit clore le XIX<sup>e</sup> siècle surexcite l'esprit des inventeurs, et nous aurons à enregistrer, pensons-nous, de nouvelles conquêtes avant que le siècle ait achevé son cycle.

La première ascension scientifique de l'année a été exécutée par M. Le Cadet, physicien de l'Observatoire météorologique de Lyon, accompagné par l'aéronaute G. Besançon. Le départ a été effectué de l'usine à gaz de la Villette ; le ballon, du cube de 1,700 mètres, le *Balashoff*, comportait une cargaison d'appareils enregistreurs dont il s'agissait de surveiller le fonctionnement dans une ascension à grande hauteur. Les expériences ont admira-

blement bien réussi ; les actinomètres de M. Violle et les instruments combinés par M. Cailletet ont donné les indications les plus précises et les plus intéressantes jusqu'à 4,600 mètres, point culminant de l'ascension. En même temps, l'*Aérophile* n<sup>o</sup> 4, cubant 460 mètres, rempli en partie seulement d'hydrogène pur, s'élevait de Grenelle pour retomber peu après, déchiré en mille fragments, à Bagneux, après avoir dépassé 8,000 mètres.

Le sport aéronautique a pris également dans ces derniers temps un grand développement.

Le 12 juin dernier a eu lieu la course d'aérostats organisée par l'Aéro-Club, et dénommée « coupe des aéronautes ». Le prix consistait en un objet d'art, une coupe d'or offerte par M. Blum à l'aéronaute ayant franchi la plus longue distance à vol d'oiseau, du point de départ au point d'atterrissage, et ce sans escale intermédiaire.

La course avait réuni six concurrents :

MM. Mallet et de la Vaulx, avec leur aérostat de 1,600 mètres cubes, le *Centaure* ;

M. Castillons de Saint-Victor, montant le ballon de 850 mètres, l'*Aéro-Club* ;

M. Santos-Dumont, avec le ballon l'*Amérique* (1,650 mètres cubes) ;

MM. Gillon et Delattre et M<sup>me</sup> Savary, à bord du *Volga* (1,000 mètres cubes) ;

MM. de la Valette et Ballifs, montant le *Malgache* (750 mètres cubes) ;

Et M. Hervieu, avec son petit ballon de 320 mètres extra-léger, l'*Alcor*.

Le départ a été donné entre 5 et 7 heures du soir, et, successivement, à ces six aérostats, qui avaient été gonflés côte à côte auprès du grand bassin, dans le jardin des Tuileries, où le Comité des fêtes parisiennes avaient donné le même jour une fête comportant de nombreuses attractions automobiles. Une foule énorme a suivi avec intérêt les manœuvres d'appareillage de ces aérostats, et la réunion a été favorisée d'un temps magnifique.

Le vent soufflant du Nord-Nord-Est, les ballons ont traversé Paris du Nord au Sud ; les deux premiers qui ont pris terre, vers sept heures et demie du soir, sont le *Malgache* et le *Volga*, descendus à Dourdan (Seine-et-Oise). Trois autres sont allés beaucoup plus loin et ont passé la nuit dans les airs ; ils ont atterri à peu de distance les uns des autres, arrêtés qu'ils ont été par l'Océan, sur lequel le vent les poussait.

L'*Alcor*, malgré son faible tonnage, a franchi 400 kilomètres, de Paris à Echiré, près de Niort ; l'*Aéro-Club* s'est arrêté à Ile-d'Elbe, canton de Marans, enfin le *Centaure* a fourni le plus long trajet, ne s'étant ancré qu'au bord de la baie d'Aiguillon, en Vendée. L'*Amérique*, après un voyage de vingt-deux heures, a été moins loin que ses concurrents, ayant terminé son parcours à Fellitin, département de la Creuse.

La coupe revient donc à MM. Mallet et de la Vaulx qui ont accompli le plus long trajet, et qui eussent pu aller beaucoup plus loin encore sans la fâcheuse direction des courants atmosphériques. Souhaitons que, lorsque le prochain challenge sera couru, le vent soit établi dans une direction plus favorable et permette aux matheurs d'aller beaucoup plus loin sans danger.

L'aéronautique est fort bien représentée d'ailleurs à l'Exposition automobile, qui se tient actuellement dans le jardin des Tuileries et dont l'organisation a été faite par M. Rives, architecte de l'A. C. F., avec un soin qui lui fait le plus grand honneur. Une section a été réservée à l'aérostation, où l'on peut apercevoir des appareils présentant un réel intérêt. Mentionnons les appareils pour les ascensions maritimes de MM. Archdeacon et Lhoste, dans le stand de M. Besançon, auprès des appareils de tous genres combinés par cet habile constructeur, puis les machines-travails et appareils à hydrogène pour ballons captifs de MM. Godard et Surcouf, successeurs de Yon, l'appareil de chauffage par la vapeur du gaz des aérostats dénommé *thermosphère* par son inventeur M. Aimé, secrétaire-général de l'*Aéro-Club*, enfin les remarquables études de nuages, brossées d'après nature au cours de ses ascensions libres par le peintre aérochromographe Dumoutet. N'oublions pas en passant la maquette du Diorama projeté pour l'Exposition de 1900, par MM. Caillaud et Marsac, et qui promet d'être des plus intéressants et susceptible d'attirer l'attention générale.

Les ascensions libres ont été nombreuses pendant l'Ex-

position d'automobiles ; le jour de l'ouverture, notre confrère Franz Reichel, du *Vélo*, a fait ses premières armes sous la direction de M. Cabalzar, lieutenant de M. Besançon, à bord d'un aérostat de 700 mètres cubes ; le voyage a été très court et très mouvementé, la descente ayant eu lieu à Bagneux, vingt minutes après le départ.

Le 18 juin, M. Henri de la Vaulx s'est élevé dans le *Centaure* avec quatre passagers et il a atterri près de Vierzon après douze heures d'aéronavigation ; le lendemain MM. de Castillons et Aimé, dans le *Volga*, ont également fait un voyage nocturne qui les a menés à Reims, et le 28, le comte de la Valette avec quatre passagers (dont deux dames) a également exécuté une très belle ascension à bord du *Touring-Club*, de 1,700 m. Et la série n'est pas close, car on annonce le voyage de M. de Santos-Dumont avec son ballon dirigeable minuscule, voyage dont nous aurons à rendre compte dans une prochaine chronique.

Nous assistons donc à un véritable réveil de l'aérostation, comme nous le disions plus haut, et nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts des amateurs de ce sport si attrayant qui captive maintenant la jeunesse dorée à qui l'automobile routière ne suffit plus et rêve de records aériens surprenants.

Les savants, les hommes d'étude ne négligent pas non plus cet admirable moyen de locomotion qu'est l'aérostat et voient les résultats sérieux qu'un emploi raisonné de ces bulles légères peut faire espérer. L'aviation a aussi ses partisans convaincus, et nous venons de recevoir une brochure de M. Pompéien-Piraud, l'aéronaute lyonnais bien connu, nous donnant la description d'un aéroplane originalement conçu et que cet inventeur se propose de construire prochainement.

Nous sommes donc certain que, dans le domaine de l'aérostation, l'Exposition de 1900 nous montrera des merveilles. Le Comité de la classe X (concours internationaux), travaille assidûment sous la haute direction de son président M. Caillet, et organise une série de concours de tous genres qui montreront que cette science toute française de l'aéronautique n'a pas déchu, qu'elle est au contraire en plein épanouissement, et que nos modernes aéronautes sont encore les premiers aéronautes du monde.

## Variétés Monégasques

**Le voyage d'Honoré II, Prince de Monaco, à la Cour de France pendant la régence d'Anne d'Autriche (1646-1647).**

Suite. — Voir les numéros 2,135, 2,136, 2,137, 2,139

« Nous laissâmes Vienne le 10 pour venir à Lyon, éloigné de quinze milles.

« Ce serait une entreprise téméraire de parler de cette ville qui, sans doute, est la première de France après Paris, la plus commerçante de l'Europe, que deux fameux fleuves, la Saône et le Rhône, divisent par moitié avec deux superbes ponts en pierre, et qui se joignent ensuite pour couler de concert à la sortie de la ville le long des collines et des plaines. Il suffira de dire que l'archevêque de Lyon, aujourd'hui cardinal, frère du cardinal de Richelieu, est primat de France (en latin *Galliarum Primas*), ce qui veut dire qu'il est au-dessus de tous les archevêques et évêques. Les chanoines de la Cathédrale s'intitulent comtes de Lyon, dignité à laquelle ils ne peuvent être admis qu'avec la preuve de quatre degrés de noblesse du côté du père et de celui de la mère. Ce chapitre et cette dignité sont en vérité les plus augustes du monde par les conditions d'une si ancienne noblesse, dans laquelle le Roi et le duc de Savoie ne dédaignent pas d'entrer, puisque tous deux se disent chanoines et comtes de Lyon.

« Le cardinal se préparait à loger Son Excellence ; il n'avait appris son arrivée qu'au moment où elle allait se mettre au lit à l'hôtellerie. Pourtant Son Eminence le pressa tant de venir à l'archevêché, qu'à la fin le Prince se laissa au moins persuader d'aller y déjeuner le matin suivant, 11 du mois, ce qu'il fit avec Monseigneur le Marquis, le comte de Beuil et le baron de Rians, ses compagnons de voyage ; et ainsi s'évanouit le projet de partir à l'aube.

« Ils furent traités d'une façon royale. Après le déjeuner Son Excellence s'entretint longuement avec Son Eminence et puis monta dans le carosse qui l'attendait à la porte pour venir à la Bresle [*l'Arbresle*] éloignée de douze milles.

« Le jour suivant 12 novembre, nous partîmes de la Bresle, séjour qui avait été si fâcheux pendant le premier voyage, là où le Prince fut pris d'une goutte qui lui dura plus de huit jours, et nous arrivâmes à Tarare. La journée fut mauvaise ; la voiture fut renversée sens dessus-dessous et la litière où se trouvait Son Excellence alla de travers, mais sans accident, contre une paroi de rochers qui formait l'un des côtés de la route.

« Nous demeurâmes à Tarare, le jour suivant, 13, parce que les chemins étaient impraticables et la pluie continuelle.

« Nous partîmes le 14 et nous passâmes la montagne de Tarare pour venir à Saint-Symphorien, lieu situé à son sommet, et le 15 nous arrivâmes à Roanne, fin des routes par terre.

« Ici l'on prend l'eau jusqu'à Orléans, sur la Loire, qui sort par petits ruisseaux de la contrée du Forez. Elle ne devient navigable qu'à Roanne, où dans la même journée Son Excellence fit embarquer sur cinq gros bateaux, ses bagages, les chevaux et voitures et son train. Le sixième qui était un petit bateau, fut destiné à M. le Marquis, pour avoir avec quelques-uns des siens, qui se mirent aux rames, le plaisir et le moyen de se livrer à la chasse sur l'eau ; et sur le septième, Monseigneur le Prince s'embarqua avec M. le comte de Beuil et le baron de Rians et quelques autres de ses principaux officiers et gentilhommes. Ce bateau était divisé en trois chambres tapissées, avec des fenêtres et un brasier pour le froid.

Le fleuve est d'ordinaire calme et de navigation facile ; les deux rives sont bordées d'arbres de part et d'autre ; à certains endroits il s'élargit, à d'autres il se resserre, laissant admirer une très belle perspective de châteaux et de campagnes qu'il arrose ; en automne principalement, ou au printemps, il court doucement et lentement et va décharger ses eaux dans l'Océan où il débouche ; il entre à Nantes en Bretagne ; de là il devient plus rapide et tempétueux.

« Dans cet appareil nous partîmes de Roanne le 16, et nous fûmes aussi loin que le permit la brièveté du jour et la faveur du vent, de sorte que pour le premier jour de navigation, nous abordâmes dans un lieu misérable, appelé Dieu par le nom, mais Diable pour le séjour. Il fallut camper pour la plus grande partie, ayant trouvé un logement pour les seigneurs et les autres principaux ; il fallut nous contenter du strict nécessaire ce qui est de règle en semblable occurrence.

« Le matin nous partîmes dès l'aube et nous allâmes à Nevers, où la route de terre passe sur un pont en pierres ; nous passâmes dessous par eau. Nevers est le duché du duc de Mantoue par son père, qui le possédait lorsqu'il passa les monts pour recueillir la succession de l'Etat de Mantoue. C'est une très belle et très grande ville qui a un palais superbe par ses constructions, ses parcs, ses jardins, délices de la reine de Pologne et son séjour habituel avant son couronnement. Il y a en outre de très grandes églises, et dans la principale on voit les tombeaux des ducs en marbres blancs et noirs, avec des statues de grandeur naturelle et des inscriptions longues et curieuses.

« Le vent qui s'éleva ce jour montra quelque contrariété, mais il fut surmonté par les mariniers à notre satisfaction ; mais le jour suivant, 18, que nous partîmes au mépris de sa résistance, il nous fit courir du danger. Il battait nos barques sur l'eau comme sur une mer agitée et l'on avait à craindre que les bateaux ne s'ouvrirent sous les vagues contraires et à cause de leur fragilité, car n'ayant à lutter qu'avec l'eau douce, ces bateaux sont ordinairement faiblement résistants ; en sorte que, soit par crainte ou par réalité du danger, nous primes terre en un lieu dénommé Saint-Thibaud situé au pied de la ville et comté de Sancerre, qui a mille sept cent gentilhommes vassaux et autant de fiefs dans sa dépendance. Il a été autrefois à la maison de Grimaldi et possédé par les Grimaldi de Beuil, comme on le voit sur la généalogie ; mais il est à présent possédé par le prince de Condé, qui l'a acquis par décret il y a peu d'années, des biens du comte de Marani.

« Le 19, nous allâmes à Gien, qui a un autre pont en pierre et est une très grande ville, par un vent non moins contraire ; mais celui qui se rend compte du danger ne le craint pas.

« Le 20, il fallut lutter toujours contre le vent avec les rames. Nous allâmes à Jargeau, mauvais logement, mais remarquable par un autre pont en pierres, et le 21, jour de l'apparition de la Sainte-Vierge, nous arrivâmes de bonne heure à Orléans, terme de notre navigation.

« L'intendant du duché et pays, apprenant l'arrivée de Son Excellence, envoya de suite une voiture pour le prendre au port, la suite étant restée avec les chevaux en arrière sur l'eau, et lui fit visite un peu après qu'Elle fut dans sa chambre à l'hôtellerie, en compagnie d'autres personnes de marque.

« L'après-midi fut employée à une comédie française, mais plaisante, que l'on joua uniquement pour distraire Son Excellence, dont les comédiens ressentirent les effets de la générosité.

« Je parlerais volontiers d'Orléans si cela ne me paraissait superflu ; chacun sait que cette ville a toujours été attribuée et assignée en domaine pour les fils de la maison royale ; les premiers rois l'avaient érigée en royaume

« La ville est une des principales de France, aujourd'hui possédée par le duc d'Orléans, oncle du Roi, qui en porte le titre, comme ont fait beaucoup d'autres membres de la famille royale depuis de longues années. Il y a une Université et une église principale appelée Sainte-Croix, à cinq neufs, en partie détruite par la rage des Anglais qui étaient sur le point de s'emparer du pays et de subjuguier tout le royaume sans le secours vraiment divin d'une amazone que les historiens appellent « la Pucelle d'Orléans » et qui s'éleva de la condition de gardienne de troupeaux à celle de conductrice d'hommes, et même d'un Roi, auquel elle sauva sa couronne, alors que laissant le fuseau pour l'épée, au moment d'une situation désespérée elle tailla en pièces l'ennemi et remit Charles VII sur le trône. On y voit sa statue en bronze et de grandeur naturelle au milieu du pont en pierres sur le fleuve, et de l'autre côté celle du Roi, en bronze aussi.

« Nous partîmes d'Orléans par voie de terre, et nous couchâmes à Toury, bon logement ; la journée fut très froide. Le 23 nous fûmes à Etampes, ville ouverte, mais grande et très longue, duché de M. le duc de Vendôme ; le 24, à Lonjumeau, appartenant au marquis d'Effiat à cinq lieues de Paris, où nous arrivâmes le 25.

« Mais il fallut d'abord visiter le palais superbe de Chilly qui est très proche, à main droite, en allant vers Paris, et qui est une propriété de ce seigneur qui pour cela prend le titre de marquis de Chilly et comte de Lonjumeau.

Ce palais de campagne est un des plus beaux que l'on puisse voir, magnifique par ses constructions tout en pierres de taille, délicieux par ses jardins remplis de fleurs et de fruits, ses parcs et bois avec des chasses nombreuses, ses canaux et ses allées à deux rangées d'arbres qui se trouvent sur une colline qui méritent la plus grande admiration. On entre dans le palais par un pont-levis, dans une basse-cour double, où se trouvent d'un côté les officiers et les logements des gentilhommes, et de l'autre, les écuries vraiment royales et spacieuses. Dominant les deux basses-cours, on voit le château à quatre grands pavillons qui servent d'appartements, placés sur les angles du corps de logis, au milieu duquel s'élève un dôme ceint de galeries en fer, peintes en blanc, comme il y en a d'autres sur le sommet des pavillon en longueur et en largeur. On entre par un autre pont-levis dans la cour d'honneur du palais, très commode, rempli d'ornements d'or et de riches tapisseries et où le Roi avec toute sa Cour peut très bien se loger. Mais ce qui m'a grandement étonné a été de voir autour de cet édifice de nombreux palais pour MM. les intendants des finances du Roi, qui produiraient grand effet bâtis autre part, mais qui là, à cause de la grandeur du château, ne ressemblent qu'à de simples appartements.

(A suivre)

G. SAIGE.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Dominique MAURI**, dit *Milan*, sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, à l'assemblée des créanciers qui aura lieu le **11 juillet courant, à 2 heures de l'après-midi**, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de décider s'ils se réservent de délibérer sur un concordat, en cas d'acquiescement du failli, de l'accusation de banqueroute frauduleuse qui s'instruit en ce moment contre lui, et si, en conséquence, il sera sursis à statuer jusqu'après l'issue des poursuites.

Monaco, le 5 juillet 1899.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco,  
rue du Tribunal, 2.

AVIS

Aux termes de deux actes reçus par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le huit juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, enregistrés, monsieur Guillaume-Joseph-Marie-Ghislain POELMAN, rentier, demeurant à Monaco, a vendu, cédé et transporté, à titre de licitation, à monsieur Charles SCHINDLER, hôtelier, demeurant à Monaco, tous ses droits sociaux, mobiliers et immobiliers, sur la société en nom collectif : *Schindler et C<sup>o</sup>*, dont le siège est à Monte Carlo, hôtel Saint-James, formée entre monsieur POELMAN et M. SCHINDLER, suivant acte reçu par ledit M<sup>e</sup> Valentin, notaire, le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-dix, et publiée conformément à la loi, de sorte que monsieur SCHINDLER est devenu seul propriétaire de tous le fonds social.

La présente insertion est faite pour tels effets que de droit.

L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le lundi 17 juillet 1899, à 8 heures du matin, à la salle de vente Cursi, sise à Monaco, boulevard Charles III, numéro 2, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité de vins fins et liqueurs diverses.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, Charles TOBON.

SOCIÉTÉ MONÉGASQUE D'ÉLECTRICITÉ

Société Anonyme — Capital: 675,000 francs

Siège Social et Bureaux : Plage de Fontvieille, Monaco

Numéros des obligations de 500 francs 4 % sortis au deuxième tirage et remboursables au Siège Social à Monaco, à partir du 15 juillet 1899.

- 145 — 227 — 263 — 272 — 332 — 347 — 367  
377 — 455 — 486 — 511 — 572 — 573 — 633  
751 — 947 — 1018 — 1043 — 1097 — 1155  
1181 — 1218 — 1355 — 1397 — 1401 — 1406  
1452 — 1518 — 1548 — 1665.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 9 Juillet 1899

MENTON, b. *Ville-de-Marseille*, monég., c. de Sigaldi, sur lest.  
CASSIS, b. *Henri-Camille*, fr., c. Mignet, briq. et ciment.  
SAINT-MAXIME, b. *Deux-Frères*, fr., c. Courbon, bois.  
SAINT-TROPEZ, b. *Elisa*, fr., c. Albert, sable.  
Id. b. *Barthélemy-Elisa*, fr., c. Davin, id.  
Id. b. *Nouvelle-Vierge-Marie*, fr., c. Serri, id.  
Id. b. *Figaro*, fr., c. Musso, id.  
Id. b. *Tante*, fr., c. Rouvier, id.  
Id. b. *Quatre-Frères*, fr., c. Jouvenceau, id.  
CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, id.  
Id. b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, id.

Départs du 2 au 9 Juillet

SAINT-RAPHAËL, b. *Henri-Camille*, fr., c. Mignet, sur lest.  
SAINT-TROPEZ, b. *Figaro*, fr., c. Musso, id.  
Id. b. *Quatre-Frères*, fr., c. Jouvenceau, id.  
Id. b. *Nouvelle-Vierge-Marie*, fr., c. Serri, id.  
Id. b. *Tante*, fr., c. Rouvier, id.  
Id. b. *Barthélemy-Elisa*, fr., c. Davin, id.  
Id. b. *Elisa*, fr., c. Albert, id.  
CANNES, b. *Monte Carlo*, fr., c. Ferrero, id.  
Id. b. *Louise*, fr., c. Garel, id.  
Id. b. *Indus*, fr., c. Tassis, id.  
Id. b. *Fortune*, fr., c. Dalbéra, id.

Les jeunes au Salon, c'est, dans le numéro spécial du **FIGARO ILLUSTRÉ** (juillet), le défilé des trente et un tableaux qui marquent le plus nettement les tendances de l'école à la veille du vingtième siècle. M. André Pératé, le savant conservateur adjoint du Musée de Versailles, s'est attaché avec un rare talent à mener cette enquête décisive pour l'art français et présente avec les preuves à l'appui — en couleurs, en noir et en camaïeu — des conclusions qui paraîtront singulièrement curieuses.

Prix du numéro : 3 francs

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S'-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

GRAND BAZAR  
MAISON MODÈLE

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo ; elle est renommée pour ses articles de luxe en ombrelles. Les grandes dames habitant la Principauté et le Littoral l'honorent chaque saison de leur présence et y font de nombreux achats. Elles y trouveront cette année des merveilles de nouveauté vendues à des prix défiant toute concurrence. Citons particulièrement les objets de maroquinerie, de jeux de salon ; papeterie, articles de voyage, parfumerie, grandes roulettes de précision.

PRIX FIXE

English spoken — Man spricht deutsch

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouté

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES** GRAND FORMAT  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT :  
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
QU'AUCUN AUTRE  
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure colorisée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>o</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

7 Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL				
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir							
	3	765.5	55.9	55.8	55.5	57.8	21.2	23.1	25.4	22.2				20.2	64	S.-O. faible	Beau
4	59.2	59.2	59.2	58.9	59.2	20.5	21.9	23.7	21.8	19.7	69	id.	id.				
5	60.2	60.4	60.2	60.2	60.1	21.2	23.9	24.6	23.9	20.5	76	id.	id.				
6	60.1	60.1	59.8	59.2	58.9	21.5	23.3	24.4	22.2	20.9	67	S.-O. léger	Variable.				
7	59.5	59.5	59.2	58.2	58.8	21.9	23.9	23.3	22.2	23.2	77	id.	Variable, pluie				
8	59.9	60.2	59.8	59.2	59.7	23.2	24.9	26.9	24.2	23.2	77	id.	Variable				
9	59.9	59.7	59.2	59.1	59.5	23.9	25.3	26.8	24.4	22.5	86	id.	id.				
DATES		3	4	5	6	7	8	9			Pluie tombée: 2 <sup>mm</sup>						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	25.5	23.7	24.6	24.4	23.9	26.9	26.8	Minima	19.8	18.5	18.9	20.1	19.5	20.5	21.1

**ASTHME** OPPRESSION, CATARHE, TOUX NERVEUSE. Recomm. par les célébrités médicales.  
Soulagement immédiat  
GICQUEL par les  
Même résultat avec le PAPIER GICQUEL; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b<sup>te</sup>. GICQUES ou PAPIER. 14, rue Delaroché, Paris, et Pharm.

Imprimerie de Monaco, 1899